



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Bureau des commissions municipales

**22/AR59**

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA 

Chef du Service Affaires Générales

Visa de Mme DAVIGNON

Adjoint au Chef de Service

Affiché  
le 04 AOÛT 2022

## **22/AR59 Délégation provisoire de signature pour les Marchés et Accords-Cadres Absence ou empêchement de Monsieur Robert CAVANNA, 2ème Adjoint au Maire**

**Hubert FALCO**, Maire de TOULON, Ancien Ministre,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L2122-18 à L2122-23, et notamment son article L2122-22 qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat : « 4ème : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'élection des Conseillers Municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 27 mai 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'installation des Membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à l'élection du Maire, des Adjoint au Maire,

**VU** la délibération n° 2020/18/S du 12 juin 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** l'arrêté 21/AR19 du 17 juin 2021 portant délégation de fonctions à Monsieur Robert CAVANNA, 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire dans les domaines de compétences Finances, Affaires Juridiques (Contentieux et Assurances), Evaluation des Politiques Publiques et Contrats Publics et lui accordant délégation de signature pour divers actes et documents relatifs à ces domaines,

**VU** l'arrêté 22/AR39 du 22 juillet 2022 portant nouvel ordre de nomination des adjoints aux Maire et plaçant Monsieur Robert CAVANNA, au 2<sup>ème</sup> rang,

**VU** l'arrêté 22/AR49 du 22 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Robert CAVANNA, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, pour les marchés et accords-cadres,

**ATTENDU** que Monsieur Robert CAVANNA, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, s'absente de Toulon du 08 août 2022 au 19 août 2022,

**ATTENDU** que, dans un souci de bonne administration, il convient durant cette période, de donner délégation de signature à un ou plusieurs Adjoint au Maire,

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Virginie PIN, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, pour la période du 08 août 2022 au 12 août 2022 inclus et à Monsieur Laurent JEROME, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, pour la période du 15 août 2022 au 19 août 2022 inclus, dans les domaines suivants :

- FINANCES
- AFFAIRES JURIDIQUES (CONTENTIEUX ET ASSURANCES)



**- EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
- CONTRATS PUBLICS**

pour signer :

- toute décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de fournitures, services et travaux au titre des procédures de passation prévues par le Code de la Commande Publique (à l'exclusion des techniques particulières d'achats et marchés particuliers suivants : conception-réalisation, partenariat d'innovation, marchés globaux de performance) lorsque les crédits sont inscrits au budget, ainsi que les modifications de contrat et accords-cadres, y compris les actes d'exécution et de règlement suivants : avenants, ordres de services, bons de commande, certificats administratifs, sous-traitants, exemplaires uniques, reconductions, résiliations simples et aux frais et risques précédées des mises en demeure.

**ARTICLE 2 :**

Délégation de signature est donnée à Madame Virginie PIN, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, pour la période du 08 août 2022 au 12 août 2022 inclus et à Monsieur Laurent JEROME, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, pour la période du 15 août 2022 au 19 août 2022 inclus, quel que soit le domaine de compétence, pour signer :

\* toute décision relative à la préparation et la passation pour les marchés et les accords-cadres à partir de 25 000 € HT de fournitures, services et travaux au titre des procédures de passation prévues par le Code de la Commande Publique lorsque les crédits sont inscrits au budget,

\* toute décision relative à l'exécution et au règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux, à partir de 25 000 € HT au titre des procédures de passation prévues par le Code de la Commande Publique lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris les actes d'exécution et de règlement suivants : avenants, reconductions, résiliations simples et aux frais et risques précédées des mises en demeure.

**ARTICLE 3 :**

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur Robert CAVANNA, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, Madame Virginie PIN, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire et Monsieur Laurent JEROME, 6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté sera affiché et publié au recueil des actes administratifs des arrêtés municipaux.

**ARTICLE 5 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 2 août 2022

**Hubert FALCO  
Maire de Toulon  
Ancien Ministre**



**Acte à classer****lmc1169210**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_1\_2022-08-04T09-50-52.00 ( M1239161666 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20220802-lmc1169210-AR ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : 22/AR59 Délégation provisoire de signature pour les  
Marchés et Accords-Cadres Absence ou empêchement de  
Monsieur Robert CAVANNA, 2ème Adjoint au Maire

Date de décision : 02/08/2022



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.5. Délégation de signatureActe : [09\\_AR-083-218301372-20220802-  
lmc1169210-AR-1-1\\_1.PDF](#) Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 04/08/22 à 09:50

Par [MANA ID Sophie](#)

Transmis

Date 04/08/22 à 09:50

Par [MANA ID Sophie](#)

Accusé de réception

Date 04/08/22 à 09:57